

L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

L'accès aux ressources spatiales pour se loger

 Artificialisation des sols : les sols naturels sont remplacés par des constructions (routes, maisons, parkings...).

→ En France, tous les 7 à 10 ans, l'équivalent d'un département disparaît sous le béton !

 Étalement urbain : les villes s'étendent sans cesse → plus de déplacements, de bouchons et de pollution.

 Conflits d'usage :

- En ville : que faire des friches industrielles (anciens terrains d'usines) ?
- À l'échelle nationale : faut-il construire en ville ou continuer à s'étendre ?

 Objectif des politiques d'aménagement : limiter la bétonisation et favoriser la densification urbaine (reconstruire sur les espaces déjà urbanisés).

L'accès aux ressources pour se déplacer

 Depuis les années 1970, la voiture individuelle domine → pollution, bouchons, dépendance énergétique.

 Transport de marchandises :

- 86 % du transport se fait par la route → très polluant, coûteux et saturé.
- Le ferroviaire (train) et le fluvial (bateaux sur les fleuves) sont plus écologiques, mais sous-utilisés.

 Face au changement climatique, on cherche des alternatives durables :

-  vélo, transports en commun, covoiturage, véhicules électriques.
-  favoriser les circuits courts et l'approvisionnement local.

Un accès illimité aux ressources pour produire et consommer ?

 Le modèle de la société de consommation = consommer toujours plus pour améliorer le confort de vie.

→ Cela entraîne une surexploitation des ressources naturelles .

 Numérique = symbole de la surconsommation : pollution à toutes les étapes (extraction, fabrication, usage, déchets).

 Conséquences :

→ Pollution de l'air et de l'eau, épuisement des ressources, déchets électroniques.

 Prises de conscience et actions :

- Citoyens et associations encouragent à réduire l'empreinte écologique.
- Politiques de développement durable et ODD (Objectifs du Développement Durable) de l'ONU.
- Lois contre la surconsommation, la publicité excessive et l'obsolescence programmée.

Repères chronologiques

Depuis les années 1970 : domination de la voiture individuelle.

Depuis 2015 : mise en place des 17 ODD par l'ONU.

Aujourd'hui : politiques pour limiter la bétonisation et encourager la mobilité durable.

★ À retenir (mots-clés)

- Artificialisation
- Étalement urbain
- Conflits d'usage
- Société de consommation
- Développement durable
- Empreinte écologique
- Obsolescence programmée